

Nostra aetate 60^{ANS} • LES FICHES

de la Conférence des évêques de France

L'AFFAIRE DREYFUS

1

*L'affaire
Dreyfus*

2

La Shoah

3

*L'affaire
Finaly*

4

Jules Isaac

5

*En amont
de Nostra
aetate*

6

*Nostra
aetate*

7

Jean Paul II

8

*Évolutions
de l'Église
depuis Nostra
aetate*

9

Édith Stein

10

*L'affaire
du carmel
d'Auschwitz*

11

*Penseurs,
théologiens,
philosophes*

12

*Création de
l'État d'Israël
et droit
international*



L'AFFAIRE DREYFUS

SOMMAIRE

Alfred Dreyfus

Alfred Dreyfus est le fils d'un industriel alsacien israélite. Il naît à Mulhouse en 1859. Il a onze ans lorsqu'éclate la guerre franco-allemande. Une des conséquences de la défaite de 1871, le rattachement de l'Alsace et de la Lorraine à l'Empire allemand, bouleverse la vie de la famille Dreyfus. Pour conserver leur nationalité française, les Dreyfus se font domicilier à Carpentras, où vit l'un d'entre eux.

En 1873, le jeune Alfred est envoyé avec son frère Mathieu à Paris, où, élève doué et studieux, il devient bachelier (1876), intègre Polytechnique (1880). Passionné par l'armée, il entre avec le grade de capitaine à l'état-major général. En 1894, il achève une période de deux ans de stage à la section de statistiques (nom officiel du service de renseignements de l'armée).

L'affaire

Le 27 septembre 1894, ce bureau découvre dans la corbeille à papier de Schwartzkoppen, l'attaché militaire allemand à Paris, un bordereau anonyme annonçant un envoi de documents concernant la défense nationale. Sous prétexte que le bordereau porte quelque ressemblance d'écriture avec la sienne, Alfred Dreyfus est accusé d'avoir livré des documents à l'Allemagne ; il proteste en vain de son innocence. Le général Auguste Mercier, ministre de la Guerre, fait constituer par le commandant Henry un dossier sur le capitaine Dreyfus essentiellement composé de faux, qui est communiqué aux juges à l'insu de la défense. Le 15 octobre 1894, le jeune capitaine est accusé d'être l'auteur du bordereau d'une liste de renseignements à divulguer à l'Allemagne. **Dreyfus est aussitôt arrêté pour intelligence avec l'ennemi.**



Dégradation d'Alfred Dreyfus, Le Petit Journal, janvier 1895

Le 22 décembre 1894, Alfred Dreyfus est reconnu coupable de haute trahison par le premier conseil de guerre du gouvernement militaire de Paris, qui le condamne à la dégradation et à la déportation dans l'île du Diable au large de la Guyane. À cette époque, l'unanimité autour de la culpabilité du capitaine Dreyfus, tant à droite qu'à gauche, est un fait. Les jurés de l'armée ont, en effet, condamné à l'unanimité l'officier. Remettre en cause ce jugement serait porter atteinte à cette institution respectable et, plus largement, à la patrie convalescente.

Le 22 décembre 1894, Alfred Dreyfus est reconnu coupable de haute trahison par le premier conseil de guerre du gouvernement militaire de Paris, qui le condamne à la dégradation et à la déportation dans l'île du Diable au large de la Guyane. À cette époque, l'unanimité autour de la culpabilité du capitaine Dreyfus, tant à droite qu'à gauche, est un fait. Les jurés de l'armée ont, en effet, condamné à l'unanimité l'officier. Remettre en cause ce jugement serait porter atteinte à cette institution respectable et, plus largement, à la patrie convalescente.

Les premiers doutes sur la culpabilité de Dreyfus naissent en 1896 dans l'esprit du lieutenant-colonel George Picquart, nouveau chef du service des renseignements, quand une nouvelle missive est interceptée à l'ambassade d'Allemagne. Elle est adressée cette fois-ci au commandant Esterhazy. Il découvre que le bordereau incriminé n'est pas écrit de la main de Dreyfus, mais de celle de cet officier.

Picquart enquête sur ce fils de général mort en Crimée, personnage trouble et criblé de dettes, et obtient la preuve que son écriture est celle du fameux bordereau. Las, le chef d'état-major refuse de remettre en cause le jugement initial. Tout sera fait pour évincer Picquart et le discréditer. Il réussit toutefois à ébranler la conviction du vice-président du Sénat Auguste Scheurer-Kestner. La famille du capitaine Dreyfus, avertie de l'implication d'Esterhazy, le dénonce au ministre de la Guerre.

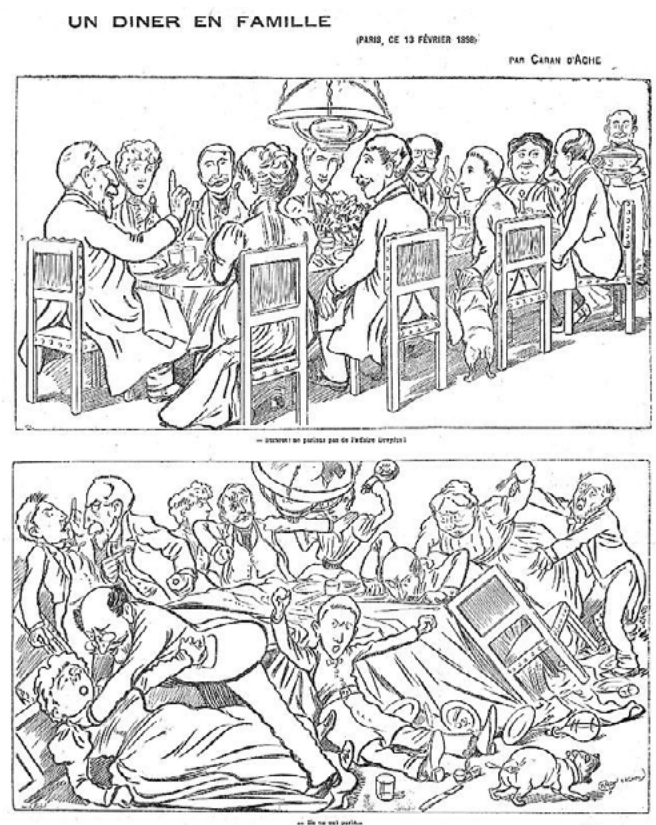
Dreyfusards et antidreyfusards

L'affaire prend alors une dimension politique. D'un simple feuilleton judiciaire, elle déclenche désormais les passions et les excès populaires attisés par quelques éditorialistes de talent. « *Que Dreyfus soit capable de trahir, je le conclus de sa race* », dit ainsi Maurice Barrès. Une flambée de haine antisémite s'exprime dans quelques villes comme Montpellier, Angoulême, Toulouse ou Lille, mais aussi en Algérie, et renforce la mobilisation des antidreyfusards. Le combat débute grâce à la détermination de Mathieu, frère d'Alfred Dreyfus, rallié par le journaliste et écrivain Bernard Lazare. Ce dernier publie à Bruxelles en 1896 *Une erreur judiciaire – La vérité sur l'affaire Dreyfus*, et convainc de nombreuses personnalités de les rejoindre : Léon Blum, alors jeune critique littéraire, le bibliothécaire de l'École normale supérieure Lucien Herr, Jean Jaurès, Georges Clemenceau ou encore Charles Péguy.

La première victoire des dreyfusards est de faire comparaître Esterhazy devant le conseil de guerre en janvier 1898. Son acquittement surprise sème le doute en leur sein, d'autant plus que Picquart est mis aux arrêts et que Scheurer-Kestner est privé de sa vice-présidence du Sénat. Le pays est pris d'une véritable fièvre où dreyfusards et antidreyfusards se combattent. En réaction à cet échec judiciaire, Émile Zola publie, le 13 janvier 1898, son célèbre article intitulé « J'accuse... ! » dans le journal *L'Aurore*, ce qui lui vaudra un procès en diffamation : condamné à un an de prison et 3000 francs d'amende (l'équivalent de plus d'un million d'euros de nos jours), l'écrivain s'exilera à Londres.

La mobilisation des intellectuels débute, avec une première pétition signée le 15 janvier, où les premiers dreyfusards sont rejoints par Anatole France, Claude Monet, Émile Durkheim, Jules Renard et Marcel Proust. Le mois suivant, la Ligue des droits de l'Homme est fondée par l'ancien ministre de la Justice Ludovic Trarieux. Le 30 août, la vérité progresse encore quand le colonel Henry, sous la pression du lieutenant-colonel Picquart, passe aux aveux et reconnaît avoir produit un faux document pour renforcer l'accusation de Dreyfus ; le lendemain, il met fin à ses jours.

De leur côté, les antidreyfusards organisent leur soutien à l'armée, qui ne peut être remise en cause sans affaiblir la patrie. Fin décembre 1898, la Ligue de la patrie française est fondée. Parmi ses membres, on trouve des écrivains comme le futur prix Nobel de littérature Frédéric Mistral, Jules Verne, Léon Daudet, mais surtout Maurice Barrès, ce dernier mobilisant son talent littéraire pour alimenter le débat, quitte à le radicaliser. Pour ces hommes, il faut recomposer la nation autour d'institutions stables, multiséculaires comme



Un dîner en famille - au sujet de l'affaire Dreyfus, par Caran d'Aché dans *Le Figaro* du 14 Février 1898

l'armée et l'Église. Bien qu'il existe des exceptions notables, les antidreyfusards les plus fervents se fédèrent autour de la question de l'antisémitisme : la figure du juif apatride devient la cause et la manifestation de la décadence française, suite à la défaite de 1870, aggravée par la République, la franc-maçonnerie, les protestants et les métèques. Quant à l'Église catholique, elle demeure relativement prudente, même si beaucoup de fidèles se retrouvent dans cette nécessité d'ordre, d'autorité ou de patriotisme que procure la position antidreyfusarde. « *La révision du procès Dreyfus serait la fin de la France* », écrit alors le très virulent polémiste Henri Rochefort dans son journal *L'Intransigeant*.

Le rôle de la presse

Il faut souligner le rôle primordial de la presse comme faiseuse d'opinion dans cette affaire.

Dès le début, elle se fait le relais des attaques antisémites contre le capitaine Dreyfus. Si *Le Figaro* envisage l'innocence de Dreyfus dès 1894, le journal se range à l'avis général après sa condamnation. Mais en 1897, le quotidien mène à nouveau bataille, publiant notamment en première page plusieurs textes d'Émile Zola : « *La vérité est en marche, rien ne l'arrêtera plus* », assure l'homme de lettres. Cependant, le journal conservateur, attaqué par ses lecteurs et fragilisé par les désabonnements, abandonne le combat et c'est *L'Aurore*, on l'a vu, qui accueillera le célèbre texte de Zola. La société entière est divisée, à l'image du célèbre dessin de Caran d'Ache publié en février 1898 dans *Le Figaro*, « *Dîner en famille* », où l'on voit un repas se terminer en pugilat après que les convives ont parlé de l'affaire. C'est également à cette période que naît le mouvement d'extrême droite l'Action française, violemment antidreyfusard, nationaliste et bientôt monarchiste.

Convaincu de l'innocence de son frère, Mathieu Dreyfus décide, avec l'appui du journaliste Bernard Lazare, de prouver l'inanité des accusations portées contre Alfred. Le ministre de la Guerre affirme que l'ex-capitaine Dreyfus a été « *justement et légalement condamné* » ; le président du Conseil, Jules Méline, déclare quant à lui qu'« *il n'y a pas d'affaire Dreyfus* » (4 décembre 1897). L'acquittement d'Esterhazy rend impossible toute révision du procès. Pour sa part, la femme du capitaine Dreyfus, Lucie, forme une requête en annulation du procès de 1894 qui avait jugé de la culpabilité de Dreyfus sur la base d'un dossier secret. Ce fameux dossier est alors réexaminé au ministère de la Guerre qui y détecte un « faux » fabriqué par le commandant Henry. La requête en révision ne peut qu'aboutir et, le 9 juin 1899, Alfred Dreyfus quitte l'île du Diable pour se présenter à nouveau devant le conseil de guerre. Il y est de nouveau reconnu coupable, mais avec des « *circonstances atténuantes* ».

Quelques jours plus tard, le président de la République, Émile Loubet, signe un décret gracieux l'officier.

La libération de Dreyfus

Libre après plus de cinq années de détention, Dreyfus n'arrête pas là son combat, refusant le projet d'amnistie proposé par Pierre Waldeck-Rousseau, le président du Conseil, car, dit-il, « *le droit de l'innocent, ce n'est pas la clémence, c'est la justice* ».

Le 12 juillet 1906, la Cour de cassation annulera le jugement du conseil de guerre. Elle prononcera la réhabilitation du condamné. Alfred Dreyfus sera réintégré dans l'armée, promu chef de bataillon et officier de la Légion d'honneur. Toutefois, éprouvé par ses longues années de souffrance, il demandera sa mise à la retraite le 2 juin 1907 et mourra le 12 juillet 1935 à l'âge de soixante-seize ans. Cinq ans auparavant, la publication des *Carnets de Schwartskoppen*, l'attaché militaire de l'ambassade d'Allemagne, aura confirmé son innocence. Picquart, quant à lui, est réintégré dans l'armée et promu général.

L'affaire judiciaire terminée, le paysage politique et intellectuel n'en demeurera pas moins durablement marqué. À court terme, l'Église sera sanctionnée : le dreyfusisme sera dorénavant associé à l'anticléricalisme militant, confirmé par la victoire électorale du Bloc des gauches en 1902, qui fera voter la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État – une politique anticléricale – qui retardera encore l'acceptation de la République par l'ensemble des catholiques. Le dreyfusisme deviendra « *le paradigme éthique de la nation républicaine* », selon la formule de l'historien Michel Winock, rejetant de manière définitive l'antisémitisme et le rendant incompatible avec les idéaux républicains.

La vérité, la justice, la raison, l'universalisme, les droits de l'Homme sont les valeurs qui auront conduit les dreyfusards à se mobiliser et à s'opposer aux antidreyfusards qui s'étaient appuyés sur l'idée d'autorité, d'ordre, du nationalisme, de la xénophobie et de l'antisémitisme. L'affaire Dreyfus aura imposé à la vie politique et intellectuelle une bipolarisation de ces deux systèmes, devenant la matrice idéologique des partis politiques au XX^e siècle. Comme l'a écrit Charles Péguy : « *Ce que nous défendons [...], c'est l'honneur historique de notre peuple, l'honneur de nos aïeux, l'honneur de nos enfants.* » De fait, l'antisémitisme ne disparaîtra pas avec la libération du capitaine Dreyfus ; la judéophobie, jusque dans les années 1930, ne se manifestera plus aussi directement dans le champ politique mais ailleurs, de manière plus feutrée. ■



Alfred Dreyfus (1859-1935)

Les acteurs



Théodore Herzl (1860 – 1904)

Théodore Herzl, né le 2 mai 1860 à Budapest, est un journaliste et écrivain austro-hongrois qui a joué un rôle historique de premier plan en créant l'Organisation sioniste mondiale, à l'origine de la création de l'État d'Israël. Il grandit dans une famille assimilée et aisée. Celle-ci, bien que juive et identifiée comme telle, ne pratique pas le judaïsme de façon assidue. Le jeune Théodore fréquentera toutefois une école juive traditionnelle où il apprendra l'hébreu de six à dix ans. Il effectuera par la suite des études supérieures de droit à l'université de Vienne où sa famille s'était installée en 1878. Il travaille dans le domaine juridique sans enthousiasme particulier, car il aspire à devenir écrivain. Il écrit de nombreuses pièces de théâtre qui obtiendront un succès

mitigé. En revanche, il montre de réels talents de feuilletoniste, ce qui lui vaut d'être remarqué par les directeurs du grand quotidien libéral de Vienne *Neue Freie Presse*, qui en font leur correspondant à Paris à l'automne 1891.

Le choc de l'affaire Dreyfus

Arrivé à Paris en esthète dédaigneux de la « *politicaillerie* », il prend conscience, en suivant les débats à la Chambre des députés, de l'importance de la chose politique. Sur ces entrefaites, il assiste au premier procès du capitaine Dreyfus en 1894 et à sa dégradation le 5 janvier 1895. On dit que l'événement a provoqué chez lui un choc émotionnel profond, ce qui est probable. La condamnation de l'infortuné capitaine était pour Herzl la démonstration que l'assimilation définitive des juifs était impossible, même dans les pays occidentaux où elle était la plus avancée. Toutefois, dès 1882, il

avait lu à Vienne l'ouvrage antisémite d'Eugen Dühring, *La Question juive*, ce qui l'avait amené à réfléchir sur le problème de l'antisémitisme.

Le sionisme

À partir de l'affaire Dreyfus, il est donc convaincu que l'unique solution à l'émancipation et à l'antisémitisme est la création d'un État indépendant. En 1896, il rassemble ses idées dans un ouvrage d'une centaine de pages, *L'État juif*. Il y expose les trois principes fondamentaux du sionisme : l'existence spécifique du peuple juif ; l'impossibilité de son assimilation par d'autres peuples ; la nécessité de créer un État particulier qui prenne en charge le destin de ce peuple. Le premier Congrès sioniste de 1897 en ajoutera un quatrième : le droit des juifs à s'installer en Palestine. En 1902, il publiera *Altneuland* (littéralement : *Pays ancien-nouveau*). Dans ce roman, il décrit une utopie sioniste, dans une Palestine devenue un État d'essence juive, mais démocratique, où les non-juifs disposent de droits fondamentaux égaux. Une précision à ce sujet : le projet d'Herzl restera toujours un projet laïc ; il n'a rien d'un projet biblique ou messianique. Sa préoccupation est d'assurer la sécurité pour le peuple juif en le dotant d'un État. L'implantation de cet État en Palestine ne constitue pas pour lui un préalable absolu. Il songera aussi à l'Argentine ou à l'Afrique orientale. En témoignera, par la suite, le projet d'installation en Ouganda. Il en est de même de la langue, élément important de la constitution d'un État. Il ne lui est jamais venu à l'esprit d'imposer l'hébreu. La résurrection de l'hébreu sous forme de langue parlée est due notamment à la ténacité d'Eliezer Ben-Yehouda, son contemporain.

Un projet politique

Le premier congrès sioniste en 1897 fait de lui le président de l'Organisation sioniste mondiale créée à cette occasion. Il occupera ce poste jusqu'à sa mort en 1904. À partir de ce moment-là, il profite des nombreux contacts que lui procure son métier de journaliste pour diffuser ses idées et chercher des fonds auprès des milieux financiers juifs. Il déploie aussi une grande activité diplomatique. Il lui paraît en effet impensable de constituer un État juif sans obtenir au préalable une reconnaissance internationale. Il craint notamment qu'une infiltration illégale laisse les immigrés à la merci de toutes les répressions et expulsions. Son idée majeure est d'obtenir une charte internationale qui garantisse la création d'un foyer national juif.

Pour permettre une colonisation en Palestine, il doit obtenir un accord de la « Sublime Porte » (c'est-à-dire l'Empire ottoman) dont relève cette région. Son entrevue avec le sultan ottoman Abdul Hamid en 1901 est infructueuse. Il consacre alors le restant de sa vie à des rencontres avec différents souverains européens et responsables politiques tels que l'empereur d'Allemagne Guillaume II, le roi d'Italie, le pape Pie X ou des ministres russes. Au lendemain du premier pogrom de Kichinev des 6 et 7 avril 1903, il se rend à Saint-Petersbourg où il fait des propositions pour améliorer la situation des juifs en Russie, sans succès.

À partir de 1902, il concentre ses efforts sur la Grande-Bretagne et réussit à obtenir du ministre britannique des Colonies, Joseph Chamberlain, la possibilité d'établir le foyer juif en Ouganda évoqué plus haut. C'est la seule de ses démarches qui obtient vraiment une réponse positive. L'offre est cependant rejetée lors du VI^e Congrès sioniste en août 1903 et définitivement oubliée après sa mort.

Que retenir de l'œuvre de Théodore Herzl ? Il n'est pas à proprement parler le fondateur du sionisme. Avant lui, les juifs européens avaient bénéficié de l'élan du mouvement des nationalités du XIX^e siècle, au sein duquel l'idée sioniste pouvait prendre place.

Le sionisme de Herzl a exprimé le plus pur volontarisme politique avec les résultats positifs que l'on sait. ■



Charles Péguy (1873-1914)

De Charles Péguy, on ne retient le plus souvent que le poète chrétien, celui qui a chanté les grands saints et les vertus théologiques. Or, si le théologien Urs Von Balthasar n'hésitait pas à le mettre au nombre des dix chrétiens les plus importants depuis que l'Église existe, c'est qu'il avait compris combien le christianisme de Péguy était prophétique. Engagement dans la cité, conception d'un Dieu faible, œcuménisme, primauté de la liberté de conscience, etc., nombreux sont les domaines où il se révèle en avance sur son époque. Aucun ne l'est autant que celui de son regard sur les juifs et le judaïsme. Trois aspects de Péguy le mettent en évidence.

Péguy, l'ami des juifs

Dès les premières années de sa jeunesse étudiante, comme le racontent les frères Taraud dans leur livre *Notre cher Péguy*, Charles Péguy est entouré de nombreux juifs, s'enflammant lorsqu'il entend tenir sur eux quelques propos désobligeants, serait-ce sur le ton de la plaisanterie. Son exigence de justice et de probité frappait tous ceux qui le côtoyaient. C'est durant ses études parisiennes que Jules Isaac, de quelques années son cadet, fit la rencontre de Charles Péguy, une rencontre qui eut sur lui une profonde influence, inscrivant pour toujours en lui, comme il l'écrivit bien plus tard dans ses mémoires, « *la passion pour la vérité* ». C'est cette passion, reçue de Péguy, qui l'anima durant toute sa vie, dans son travail d'historien, dans ses études sur la genèse de l'antisémitisme et dans son exigence de redressement de l'enseignement chrétien sur les juifs et le judaïsme.

Lorsqu'en 1900 Péguy fonde *Les Cahiers de la Quinzaine*, qui était une revue en même temps qu'une maison d'édition, il s'entoure de collaborateurs juifs, et nombre de ses abonnés, eux aussi, étaient juifs. À la fin de sa dernière œuvre, la *Note conjointe sur la philosophie de M. Descartes*, laissée inachevée, on trouve ces mots : « *Quand on a ses meilleurs amis [...], comme je les ai, chez les protestants et chez les juifs...* ». On connaît aussi cet autre propos, rapporté par Daniel Halévy : « *Je marche avec les juifs, parce qu'avec les juifs, je peux être catholique comme je veux l'être.* »

Péguy, le défenseur des juifs

Lorsque l'affaire Dreyfus éclata et qu'un antisémitisme violent se déchaîne, Péguy ne ménage pas sa peine, allant jusqu'à user de sa canne dans les bagarres de rue contre les antidreyfusards et les tenants de l'Action française. Il racontera plus tard ce combat dans son œuvre en prose la plus connue, *Notre Jeunesse*, qu'il publiera dans ses *Cahiers* vers 1910. Il y réfute les arguments des antisémites, en démontrant leur fausseté, leur mensonge, car, dit-il, « *les antisémites ne connaissent point les juifs* ».

Mais il va plus loin : avec une lucidité effrayante, il perçoit avec profondeur que les préjugés antisémites reposent au fond sur une haine, un refus du judaïsme et de la présence des juifs parmi nous ; et il écrit cette phrase terrible, et si prémonitoire déjà, trente ans avant la Shoah : « *Au fond, ce que vous voudriez, c'est qu'ils n'existent pas.* »

Péguy a compris que l'antisémitisme est non seulement une offense contre la justice et contre la vérité, mais l'est également contre Dieu ; et, écrira-t-il, s'il s'était battu avec une telle ardeur contre l'antisémitisme lors de l'affaire Dreyfus, c'est qu'il y allait du « *salut éternel de notre peuple* ».

Péguy, le chrétien devant les juifs

« *Il ne sera pas dit qu'un chrétien n'aura pas porté témoignage pour eux* », écrit-il dans l'une des dernières pages de *Notre Jeunesse*. En effet, lorsque Péguy retrouve la foi de son enfance, son amitié pour les juifs imprègne son regard de chrétien et le préservera à tout jamais de la vision négative du

judaïsme qui est alors celle de l'Église. C'est cette amitié qui lui permet de voir en tout juif, quel qu'il soit, le fils du peuple élu, du « *peuple des prophètes* », comme il appelle si souvent Israël avec un infini respect. Mais son respect n'empêche pas sa lucidité : « *Il y a en Israël comme en chrétienté, écrit-il, une énorme quantité d'imbéciles.* »

En avance de plus de cinquante ans sur son Église, Péguy dénonce l'antijudaïsme, voyant en Jésus et Marie de « *simples juifs* » et dans Israël, le peuple toujours aimé de Dieu. À une époque où ceux qui aimaient les juifs priaient pour leur conversion, Péguy, lui, ne fut jamais effleuré par ce désir : « *ce n'était pas leur office* », disait-il simplement, voyant dans les deux Alliances des sœurs « *liées à jamais* ». En cela on peut même dire qu'il était en avance non pas de cinquante, mais de plus de cent ans sur l'Église de son temps, puisque ce n'est qu'en décembre 2015 qu'une Commission romaine faisant autorité déclarait : pas de mission auprès des juifs¹ ! Enfin, lorsqu'à la fin du magnifique poème du « *Porche du mystère de la deuxième vertu* », Péguy fait raconter à Dieu la mort de son Fils, ce ne sont pas « *les juifs* » qu'il désigne comme responsables, mais « *les hommes* », réfutant la terrible accusation du déicide, si répandue en son temps. Et l'on sait qu'il avait formé le projet d'une lettre ouverte à André Spire pour la célébration du Vendredi saint où figuraient ces mots : « *Ce ne sont pas les juifs qui ont crucifié Jésus, mais nos péchés à tous ; et les juifs, qui n'ont été que l'instrument, participent comme les autres à la fontaine du salut.* » ■

1. *Les dons et l'appel de Dieu sont irrévocables*, Commission pour les relations religieuses avec le judaïsme, Rome, 10 décembre 2015.

BIBLIOGRAPHIE



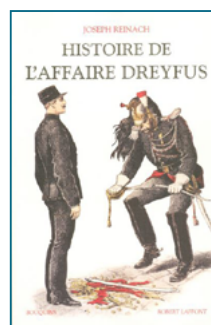
Pierre Miquel, *L'Affaire Dreyfus*, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1961



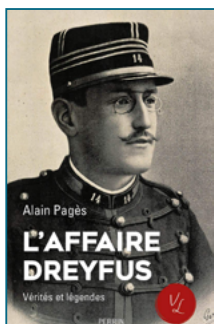
Alfred Dreyfus, *Cinq années de ma vie, 1894-1899*, La Découverte, 2015 [1901 Fasquelle]



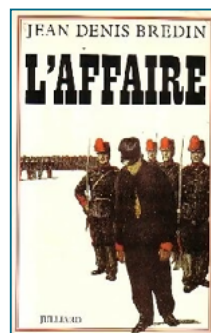
Mathieu Dreyfus, *L'Affaire telle que je l'ai vécue*, Bernard Grasset, 1978



Joseph Reinach, *Histoire de l'affaire Dreyfus*, Robert Laffont, 2006 [1901 Fasquelle]



Alain Pagès, *L'Affaire Dreyfus, Vérités et légendes*, Éditions Perrin, coll. « Vérités et légendes », 2019



Jean-Denis Bredin, *L'Affaire*, Éditions Juilliard, 1983